

Communiqué de presse

Berne, le 17 février 2021

L'usam critique la démarche non fondée et timorée du Conseil fédéral

L'Union suisse des arts et métiers usam critique la politique hésitante, timorée et non fondée du Conseil fédéral, qui opte pour le maintien de mesures disproportionnées malgré la baisse des chiffres et l'absence de preuves quant aux risques d'infection. L'usam exige des assouplissements immédiats et une ouverture complète le 1^{er} mars dans la logique de la protection ciblée. Cette ouverture doit s'accompagner d'une intensification du dépistage, de la campagne de vaccination et du traçage des contacts, ainsi que d'une application cohérente des concepts de protection. L'aide aux cas de rigueur doit être mise en œuvre immédiatement et ses lacunes et erreurs doivent être corrigées afin d'éviter d'aggraver les dommages déjà immenses.

L'usam critique le refus manifeste du Conseil fédéral de revenir à une politique fondée sur des données probantes. Tous les faits et chiffres montrent effectivement qu'un assouplissement du lockdown est possible avec effet immédiat. La proportionnalité des mesures prises est explicitement inscrite dans la loi Covid-19. Le Conseil fédéral s'obstine néanmoins à maintenir des mesures disproportionnées. L'usam exige la fin de la stratégie de lockdown qui a échoué.

L'usam a publié une feuille de route pour les semaines et les mois à venir. Celle-ci intègre la logique de la protection ciblée, laquelle se concentre sur les groupes particulièrement exposés et permet en retour une plus grande différenciation pour les autres. Elle préconise un dépistage aussi large que possible qui permette de suivre l'évolution du risque inhérent aux différents groupes de personnes et serve ainsi d'indicateur d'alerte précoce. Elle recommande enfin que les mesures d'accompagnement comprennent également l'intensification de la vaccination et le traçage des contacts afin de briser les chaînes d'infection.

Le Conseil fédéral a ordonné les premières fermetures dès décembre 2020. Le lockdown a suivi en janvier. L'usam se félicite que sa voix ait été entendue et que les magasins puissent à nouveau ouvrir – surtout au regard des chiffres de l'OFSP, qui indiquent que le risque d'infection est pratiquement nul. Ces mêmes chiffres suggérant que les restaurants pourraient eux aussi rouvrir, l'usam demande au Conseil fédéral de permettre également au secteur de la restauration de reprendre ses activités.

Le régime applicable aux cas de rigueur demeure un chantier important, et sa mise en œuvre continue de se faire attendre. L'usam se félicite que l'enveloppe de l'aide aux cas de rigueur ait été portée à 10 milliards de francs. Cela ne résout toutefois pas les problèmes de nombreuses entreprises, qui n'ont en effet toujours rien reçu.

Les règles applicables aux cas de rigueur présentent des lacunes et des injustices. Les jeunes entreprises, par exemple, n'en bénéficient pas. Les entreprises prospères jusqu'à la mise en œuvre des mesures du Conseil fédéral sont quant à elles frappées de plein fouet. Jusqu'à présent, les entreprises fermées n'ont que rarement reçu une indemnisation pour la perte de leur chiffre d'affaires comme le prévoit pourtant l'ordonnance. Les compagnies d'autocars, par exemple, sont pratiquement au point mort depuis le printemps dernier. Les corrections proposées aujourd'hui par le Conseil fédéral demeurent insuffisantes.

Pour les entreprises fermées sur ordre des autorités, l'usam exige la simple application de la devise « partiellement fermé = fermé = indemnisation pour perte du chiffre d'affaires ». Ces entreprises ont été privées de leur liberté économique et doivent être indemnisées en conséquence.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. Elle s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.